

Karine Bonneau est responsable du Bureau justice internationale de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) depuis 2006.

Auparavant elle en était la représentante permanente auprès de la Cour pénale internationale (CPI) à la Haye.

Elle a également représenté différentes organisations non gouvernementales, en particulier Redress, aux négociations du Statut puis du Règlement de procédure et de preuve et des Eléments des crimes de la CPI de 1998 à 2000. Elle a ensuite travaillé au Chili au sein de l'organisation CODEPU pour soutenir l'action devant les tribunaux chiliens des victimes des crimes commis sous la dictature d'Augusto Pinochet.

Karine Bonneau a obtenu un doctorat en sciences juridiques et politiques de l'Université Paris VII-Denis Diderot en 2003, portant sur « Le droit à réparation des victimes de violations flagrantes des droits de l'homme, en droit international et le cas du Chili ». Elle est également titulaire d'un DEA Droits de l'Homme et Libertés Fondamentales de Paris X Nanterre, d'une maîtrise de Droit International et Européen de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, et d'un Certificat Sciences Criminelles de l'Université Paris II-Assas.

Karine Bonneau a écrit plusieurs ouvrages et articles parmi lesquels, *Negotiating the International Criminal Court New York to Rome, 1994-1998*, Martinus Nijhoff Publishers, 2014.

Elle est également chargée d'enseignement au Master 2 Droits de l'Homme et Droit Humanitaire de l'Université Evry Val d'Essonne.